

Ce journal est édité dans un contexte particulièrement difficile pour chacun d'entre nous.

Face à l'offensive délibérément destructrice menée tout azimut par ce gouvernement, face à la violence avec laquelle les annonces s'enchaînent, remettant en question à chaque fois les acquis des salariés, du privé comme du public, le rôle du syndicat est d'informer, revendiquer et défendre pour construire le rapport de force nécessaire.

Car il va falloir se mobiliser. Se mobiliser pour nous faire entendre. Faire entendre la voix des personnels administratifs et ITRF de ce ministère. Faire entendre la voix de Force Ouvrière. Si certains ont pu croire que les analyses du SPASEEN-FO sont pessimistes, pas réalistes, les mesures passées et celles annoncées démontrent au contraire que FO avait raison. Quelles revendications que nous portons sont justes. Parfois même en dessous de la réalité.

Le gouvernement a décidé, en continuant à mener la politique d'austérité de ses prédécesseurs, à finir le sale travail : remettre en question les acquis du Conseil national de la Résistance, la Sécurité sociale, le Statut et le Code du travail, les retraites.

Nous avons décidé dans ce numéro de parler des salaires. Du pouvoir d'achat. Car cela est bien au centre des discussions. Des salaires en berne depuis des années. Un point d'indice quasi gelé depuis 2010.

Un gouvernement qui décide de revaloriser les régimes indemnitaires de manière inégalitaire et qui refuse d'ouvrir des négociations sur les grilles indiciaires. Un gouvernement qui distribue des primes plutôt que des augmentations de salaires qui comptent pour la retraite.

Un gouvernement qui attaque de toute part la Fonction publique et particulièrement ses agents.

Un gouvernement qui renforce l'individualisation des carrières et des salaires avec la loi de transformation de la Fonction publique.

Un gouvernement qui remet en cause les recrutements statutaires et organise la contractualisation de la Fonction publique.

Un gouvernement qui continue d'activer la peur parmi les citoyens et les salariés avec le Passe sanitaire.

Un gouvernement qui remet un tour de vis et poursuit les réformes destructrices à marche forcée.

Les personnels sont usés et fatigués. C'est le chaos partout. Et les relations de travail ont été fortement abimées, tout comme les relations entre l'administration et les représentants des personnels. Il n'y a plus de dialogue social.

Mais nos militants, nos adhérents engagés résistent. Les tournées d'établissements et de services se multiplient partout. Les heures d'informations syndicales aussi. Car il faut continuer à informer les collègues.

Ensemble, nous devons agir, construire le rapport de force, renforcer et développer nos syndicats départementaux, et nous dresser contre ces politiques destructrices, celles du gouvernement, celles du ministre Blanquer. Et nous pouvons y arriver.

C'est possible et le SPASEEN-FO s'y emploie partout avec vous, avec tous les personnels.

Philippe BEAUFORT
Secrétaire Général du SPASEEN-FO



SOMMAIRE

- Éditorial
- Prime inflation
- Chronique d'une mort annoncée page 1

- Bureau National 16 - 17 novembre
- Le rapport de force encore et toujours
- Vie ou survie ? Telle est la question ! page 2

- La dégringolade du pouvoir d'achat des fonctionnaires
- Nouvelle grille catégorie C
- Pouvoir d'achat : ce que taisent les assertions gouvernementales...
- La protection sociale complémentaire des fonctionnaires page 3

- L'écho des sections et du SPASEEN national
- Droit syndical page 4

SYNDICAT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DES SERVICES EXTÉRIEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE SYNDICAT QUI DEFEND TES DROITS ET TES STATUTS



Prime inflation : 100 euros pour solde de tout compte, et pas pour tous !

Face à l'inflation, et notamment à la hausse de l'électricité, du gaz, et de l'essence, le gouvernement annonce une prime de 100 euros, versée en une fois aux salariés, retraités et sans emploi qui gagnent moins de 2 000 euros nets par mois.

Cette prime, défiscalisée et sans pérennité, sera en partie financée sur le budget de l'État.

Avec l'ajout de quelques points d'indice sur la grille de catégorie C en octobre dernier, afin d'éviter que certains agents soient rémunérés en dessous du SMIC après une hausse forte de l'inflation, le gouvernement avait déjà fait le mauvais choix.

En effet, avec une perte sèche de plus de 21 % de pouvoir d'achat depuis 2000, le Gouvernement poursuit sa politique de réduction de la dépense publique et fait subir à des millions d'agents les hausses régulières de l'inflation.

Les personnels administratifs et techniques ne veulent pas l'aumône au bon vouloir du gouvernement. Ce qu'ils veulent c'est sortir de la précarité.

Pour le SPASEEN-FO, seule la revalorisation de la valeur du point d'indice permettra à chaque agent de compenser au minima l'inflation. Une indemnité inflation ou de maigres points d'indice pour le bas de la grille de catégorie C exclut des millions de fonctionnaires et agents publics.

La grille indiciaire continue de se tasser et tous les personnels, quelque soit leur catégorie, sont concernés. Attachés, SAENES, Adjoints Administratifs subissent les politiques d'austérité et salariales.

Chronique d'une mort annoncée

La codification a été autorisée par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Cette loi qui « vise » à simplifier la gestion des agents publics a complètement bouleversé les règles de gestion égalitaire des personnels en supprimant la parité notamment et en permettant au gouvernement de légiférer sans consultation donc par ordonnance.

Elle permet ainsi de réécrire le statut général de la fonction publique et des fonctionnaires.

La conséquence de ce processus destructeur est le remplacement du statut général par un code de la fonction publique.

Ce nouveau code vient renforcer la volonté du gouvernement de détruire le statut des fonctionnaires en mettant en place :

- Le remplacement accru des emplois permanents par le recrutement de contractuel « 3 ans »
- La privatisation ou l'externalisation de services ce qui pourrait avoir pour conséquences pour les personnels des services concernés une mise à disposition ou la perte de leur poste...
- L'individualisation des carrières ; l'administration décide seule des promotions et des mutations des agents sans avis ni régulation

Dans un même service, les collègues pourraient avoir un traitement différent...

Pour le SPASEEN FO, le statut est garant de l'égalité de traitement et protège tous les agents alors que ce code est la porte ouverte à la destruction du service public.

Bureau National 16 - 17 novembre

Le rapport de force encore et toujours

Déclaration du Bureau National du SPASEEN-FO-16 et 17 novembre 2021

Réuni à Montreuil les 16 et 17 novembre 2021, le Bureau National du SPASEEN-FO a fait le point sur la situation générale et l'amplification des attaques portées contre les personnels administratifs, ITRF et Jeunesse et Sports.

La rentrée 2021 a été plus chaotique que jamais :

Partout on continue à supprimer des postes.

Partout c'est l'explosion du nombre de postes non pourvus, dans toutes les catégories et toutes les filières.

Partout les personnels absents sont de moins en moins remplacés,

Partout c'est l'asphyxie, les personnels n'en peuvent plus et ne peuvent plus mener à bien leurs missions.

Dans cette situation, le Bureau National fait sienne la déclaration de la FNEC-FP FO au comité technique ministériel du 9 novembre 2021 : « **La FNEC-FP FO est aux côtés des personnels de services de gestion des payes et des carrières. Nous revendiquons depuis des années la création des postes nécessaires pour assurer les missions. L'administration de l'Éducation nationale est aujourd'hui dans une impasse : en demandant aux agents administratifs de faire toujours plus de travail en étant toujours moins nombreux, le ministre espérait-il un miracle ? Le miracle n'a pas eu lieu, les services ne parviennent même plus à effectuer les opérations de paye dans les délais.** »

Pour le Bureau National, le ministre doit arrêter de saccager notre administration et de balader les personnels avec ses diatribes sur les pseudos requalifications et l'attractivité des fonctions.

Pour le Bureau National, l'attractivité passe par la revalorisation des traitements et l'amélioration des conditions de travail.

Attachés, SAENES, ADJAENES, ITRF, personnels Jeunesse et Sports, contractuels, tous les personnels voient leur pouvoir d'achat s'effondrer : pour tous, le gel du point d'indice conduit à une smicardisation des traitements indiciaires.

Avec son relevé de décisions validé par l'UNSA et la CFTD, le ministre répond aux revendications des personnels par la condescendance et le mépris. Ecartant toute mesure indiciaire au profit de pseudo revalorisations indemnitaires, le gouvernement impose de nouvelles attaques statutaires.

Ce plan aggrave l'individualisation des rémunérations, tout en excluant les personnels administratifs affectés dans l'enseignement supérieur, les ITRF exerçant en services déconcentrés et les personnels Jeunesse et Sports.

En outre le Bureau National constate que le ministre qui promet aux personnels de les former aux « valeurs de la République » explose les cadres de gestion des personnels et consacre notamment l'inégalité de traitement salariale des agents : par exemple, d'une académie à l'autre, les montants de l'IFSE peuvent varier pour le même corps du simple au double à fonctions égales.

De manière générale, le Bureau National du SPASEEN-FO dénonce les mauvais coups qui pleuvent de toute part : individualisation des carrières et des rémunérations, suppression des prérogatives des CAP, généralisation du profilage des postes, contre-réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, transferts des missions à la DGFiP, privatisation des missions, territorialisation, désintégration des missions et services Jeunesse et Sports et maltraitance des personnels par l'administration, réforme de la Haute Fonction Publique, etc... C'est la fin de la Fonction publique statutaire.

Le Bureau National fait sienne la déclaration du Comité Confédéral National des 3 et 4 novembre 2021 : « **Le CCN dénonce le projet d'élaboration d'un code général de la Fonction publique qui serait imposé par ordonnance. Pour le CCN, ce code est une entreprise de simplification et de dérèglementation contre les garanties du statut général de la Fonction publique et l'existence même de celui-ci.** »

Dans ce contexte, le Bureau National du SPASEEN-FO réaffirme ses mandats pour la défense du Service public de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et des statuts de ses agents. Il invite les syndicats départementaux à poursuivre le travail de terrain pour informer les personnels et défendre leurs intérêts individuels et collectifs.

En développant le SPASEEN-FO dans tous les départements, nous renforcerons l'outil de défense des personnels contre les projets mortifères du gouvernement.

Déclaration adoptée à l'unanimité.

Vie ou survie ?

Telle est la question !

3 mois à peine se sont déroulés depuis la rentrée scolaire et le constat est là, les personnels administratifs sont déjà épuisés et dégoûtés !

Épuisés par la crise sanitaire avec pour bon nombre les effets d'un covid long... Dans tous les sens du terme.

- Physiquement car touchés par le virus, avec pour certains des séquelles, rarement prises en compte par notre employeur vu notamment l'état de la médecine de prévention...

- Psychologiquement : Les médecins sont unanimes, l'anxiété et le stress liés à ce virus et ses conséquences ont impacté profondément la population.

- Professionnellement : après des confinements, la généralisation d'un télétravail exceptionnel dans la plus grande précipitation, des surcharges de travail pour mettre en place des protocoles sanitaires infaisables chaque jour...

- Économiquement avec le surcoût à engager pour se protéger... voire des suspensions de salaire imposées...

Il a fallu maintenir le service public d'éducation « quoiqu'il en coûte » au mépris des conditions de travail et de la santé des agents avec pour récompense la fameuse prime covidversée à la tête du client et à peu d'entre nous quitte à rendre de l'argent sur notre dos !

Dégoûtés compte tenu de la manière dont nous sommes traités ! Pourquoi ?

- Des missions de plus en plus lourdes sans création de postes à la hauteur des besoins

- Des promotions difficiles à obtenir

- Des grilles salariales gelées depuis de nombreuses années paupérisant tous les agents publics

- Des conditions de travail de plus en plus dégradées... avec une pression de plus en plus forte

La liste n'est pas exhaustive, on pourrait en faire un livre...

Les personnels sont à bout de souffle, avec un pouvoir d'achat en berne au vu de gel du point d'indice mais aussi de l'augmentation du coût de la vie.

Ce ne sont pas les quelques miettes indemnitaires qui vont compenser la perte financière qui nous impacte tous quel que soit notre corps ou notre grade !

Et que dire de la prévoyance santé complémentaire promise comme une avancée...

15 euros au lieu de 3 euros par mois, quelle avancée !

Sachant qu'à ce jour, nous ne connaissons pas les couvertures prévues en matière de soin, le « fameux panier de soin » n'étant toujours pas défini officiellement à ce jour.

Le SPASEEN FO, n'est pas dupe, et au quotidien, il revendique, en respectant les mandats qui lui sont confiés, le rattrapage du pouvoir d'achat par des revalorisations du point d'indice car seul le traitement est intouchable contrairement aux indemnités et il est également l'élément essentiel pour le calcul de la retraite.



La dégringolade du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Dans le Statut général des Fonctionnaires, le traitement est calculé sur la base des points inscrits dans la grille. Celle-ci est construite de manière à reconnaître les qualifications et permettre une évolution de carrières.

Quant à la valeur du point, elle mesure le pouvoir d'achat des fonctionnaires par rapport à l'inflation. Dès que la valeur du point d'indice n'augmente pas autant que l'inflation, les fonctionnaires perdent du pouvoir d'achat.

Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2020, l'inflation en France est de 33,3 %.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point à hauteur de 20,79 %.

Pour les fonctionnaires, la perte est énorme, comme le montre les exemples du tableau ci-dessous :

Exemples / catégories	Traitement brut	Traitement brut théorique calculé suivant l'inflation	Perte mensuelle
A - Attaché - aae 11 ^{ème} échelon - IME 673	3153,68 €	3847,42 €	- 683,72 €
B - SAENES / Tech Classe Normale (B1) 13 ^{ème} échelon - IME 503	2357,07 €	2868,08 €	- 511,01 €
C - Adjoint (C1) 11 ^{ème} échelon - IME 382	1790,05 €	2178,15 €	- 388,09 €

Augmentation de la retenue pour pension : un racket supplémentaire pour les fonctionnaires

Entre janvier 2011 et janvier 2020, la retenue pour pension civile (pour les fonctionnaires de l'État), est passée de 7,85 à 11,10 %. Cela diminue d'autant le traitement net des fonctionnaires et s'ajoute à la baisse de la valeur réelle du traitement brut.

Un arsenal de mesures contre le pouvoir d'achat

Pour le gouvernement, tous les moyens sont bons pour faire baisser la masse salariale des fonctionnaires.

C'est la raison pour laquelle il cherche à ralentir le déroulement des carrières en diminuant les ratios promus/promouvables qui permettent de déterminer le nombre d'agents qui accèdent au grade supérieur.

Enfin, le régime indemnitaire (RIFSEEP) complète cet arsenal de mesures contre le pouvoir d'achat des agents publics. Fondé sur le principe d'une rémunération au mérite, ce régime indemnitaire ne prévoit de réévaluation que tous les quatre ans ou en cas de changement de grade ou de fonctions. C'est donc le blocage du montant des indemnités.

Pouvoir d'achat : ce que taisent les assertions gouvernementales...

Si le gouvernement vante ses mesures présentées, tels des soutiens au pouvoir d'achat des actifs et retraités ou encore à la formation des demandeurs d'emploi, ces assertions volent en éclats à l'épreuve de la réalité : des mesures et des réformes qui, au contraire, attaquent les droits ou encore réduisent les moyens des services publics au nom de la réduction des dépenses publiques, y compris depuis la crise. Chaque jour, FO mène ainsi une bataille, âpre, pour la défense des droits, pour l'emploi ou encore pour la hausse des salaires de travailleurs dont le porte-monnaie est actuellement asséché par des dépenses contraintes supplémentaires, liées notamment à la flambée des prix de l'énergie.

Le revenu disponible global des ménages aurait plus progressé ces cinq dernières années (+ 8 %) que les cinq précédentes, prétend le gouvernement qui vante son « bilan redistributif », né de mesures et de réformes (taxe d'habitation, ISF, prime d'activité, bascule des cotisations sociales vers la CSG...). Un rapport de l'OFCE indiquait lui, en revanche, début 2020, que « l'effet cumulé des mesures socio-fiscales de 2018 à 2020 reste très fortement marqué par le geste fiscal effectué en direction des ménages les plus aisés en début d'année 2018. [...] l'effet cumulé des mesures prises depuis le début du quinquennat devrait être négatif pour les 10 % de ménages les plus modestes ».

Extrait ... / InFO militante (journal de la confédération FO) Publié mardi 26 octobre 2021

La protection sociale complémentaire des fonctionnaires

Un vaste chantier loin d'être terminé et qui risque d'aboutir à pas grand-chose !

Le gouvernement a lancé le chantier de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la Fonction publique (ordonnance du 17 février 2021)

La réforme (prévue par la loi de transformation du 6 août 2019) introduit le principe de la participation de l'employeur au financement de la Protection sociale complémentaire, à 50% d'un montant de référence.

ATTENTION : il s'agit de financer à 50% le panier de soins. Il ne s'agit pas de prendre en charge la moitié de la mutuelle.

Pour l'instant, la participation forfaitaire de l'employeur sera de 15 euros brut par mois (soumis à cotisations et fiscalisé). Autant dire un socle minime.

Le gouvernement qui s'entête au gel des salaires, à la diminution des avancements et au tassement des grilles indiciaires communique cependant à plaisir sur cette participation.

FO s'oppose au concept de paquet salarial fourre-tout masquant la non-revalorisation des salaires et s'élève contre toute tentative d'assimiler cette participation à un gain salarial.

La réforme pose aussi la question du mode d'adhésion : individuel ou par contrats collectifs, sur le mode facultatif ou obligatoire. FO s'est prononcé sur la liberté d'adhérer ou pas à une PSC.

FO revendique aussi un panier de soins interministériels de qualité, ce qui nécessitera de définir le contenu du panier, en déterminant donc ce qui relève

de la PSC ou de l'assurance maladie obligatoire.

Se pose encore la question de l'accès de tous les personnels et ayants-droits aux futurs contrats, ou celle aussi du couplage santé/prévoyance. Nous refusons une segmentation des risques, laquelle contraindrait les assurés à aller chercher hors du cadre de la PSC,

En effet, le titre de pension d'un fonctionnaire d'État à la retraite est une créance sur l'État, inscrite au grand livre de la dette publique conformément au Code des pensions civiles et militaires dont il relève.

Ce modèle de solidarité a été construit par une mutualisation, des risques et des personnes, entre actifs et retraités.

Il est mis en œuvre jusqu'à présent via les contrats établis avec les différentes mutuelles, lesquelles ont un caractère professionnel.

Pour FO, il est par ailleurs hors de question qu'au nom de sa participation à la PSC, l'employeur public ampute des crédits d'action sociale ou de tout ordre.

Nous attendons le résultat des négociations qui devrait prendre fin le 14 décembre, pour savoir si la couverture sera définie au niveau interministériel ou si faute d'accord elle se fera au niveau ministériel...

Le niveau ministériel n'est pas toujours la garantie pour les personnels de l'éducation nationale compte tenu du nombre d'agents concernés !

Nous serons particulièrement attentifs dans les groupes de travail à porter le mandat du mieux disant pour permettre à chaque agent d'avoir une protection sociale mais aussi une prévoyance à la hauteur des besoins réels...

En effet, avec la réduction des lits et des soins possibles dans les hôpitaux publics et une médecine de prévoyance réduite à la portion congrue, nombreux sont les collègues qui ne se soignent pas, faute de pouvoir payer dans le privé, des dépassements d'honoraires de plus en plus élevés...



Nouvelle grille Catégorie C Quel changement !

Rappels : valeur du point d'indice gelée pour 2021 : 4.68602 €
SMIC brut au 01/10/2021 : 1 589,47€

Adjoint (C1)

Échelon	Indice majoré	Durée	Montant brut
11	382		1 790,06 €
10	372	4 ans	1 743,20 €
9	363	3 ans	1 701,03 €
8	354	3 ans	1 658,85 €
7	351	3 ans	1 644,79 €
6	348	1 an	1 630,74 €
5	345	1 an	1 616,68 €
4	343	1 an	1 607,31 €
3	342	1 an	1 602,62 €
2	341	1 an	1 597,93 €
1	340	1 an	1 593,25 €

Adjoint Principal 2^{ème} classe (C2)

Échelon	Indice majoré	Durée	Montant brut
12	420		1968,13 €
11	412	4 ans	1 930,64 €
10	404	3 ans	1 893,15 €
9	392	3 ans	1 836,92 €
8	380	2 ans	1 780,69 €
7	370	2 ans	1 733,83 €
6	365	1 an	1 710,40 €
5	360	1 an	1 686,97 €
4	354	1 an	1 658,85 €
3	346	1 an	1 621,36 €
2	343	1 an	1 607,31 €
1	340	1 an	1 597,97 €

Adjoint Principal 1^{ère} classe (C3)

Échelon	Indice majoré	Durée	Montant brut
10	473		2 216,49 €
9	450	3 ans	2 108,71 €
8	430	3 ans	2 014,99 €
7	415	3 ans	1 944,70 €
6	403	2 ans	1 888,47 €
5	393	2 ans	1 841,61 €
4	380	2 ans	1 780,69 €
3	368	2 ans	1 724,46 €
2	361	1 an	1 691,66 €
1	355	1 an	1 663,54 €

En rouge, les changements depuis la hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2022. L'échelon 12 du grade C1 a été supprimé

ENCORE UNE FOIS !
on constate le tassement des grilles rattrapées par le SMIC...

Le déroulé des grilles et les taux de promotion ne permettent en aucun cas à tous les agents concernés de finir au dernier échelon du dernier grade :

En C1, 19 ans de carrière pour 196,81 € bruts en plus

En C2, 20 ans de carrière pour 370,16 € bruts en plus

En C3, 19 ans de carrière pour 552,95 € bruts en plus



Intervention SPASEEN 37, le 14 octobre au Comité Général UD FO 37



Chers camarades,
Je vous apporte le salut fraternel du SPASEEN FO, qui syndique les personnels administratifs de l'Education Nationale. Nous sommes ceux qui gèrent les salaires, les ressources humaines, la cantine, les factures et toutes les missions qui ne sont pas confiées aux enseignants. Inlassablement, l'institution nous « oublie », nous méprise, et quand elle se rappelle de nous, c'est pour augmenter notre charge de travail.

Avant de vous raconter nos malheurs, je voudrais tout de même vous présenter un rapide point sur la syndicalisation : Chaque jour nous avons plus de contacts, chaque jour les collègues nous font un peu plus confiance pour les défendre et les représenter. Le SPASEEN FO 37 est passé de 2 adhérents en 2015, à 22 à ce jour, pour un champ de syndicalisation d'environ 350 personnes. Sur l'année 2021, nous sommes déjà à 190 % d'adhésions par rapport à 2020. C'est une progression prometteuse, mais notre objectif est plus ambitieux.

Nous n'avons pas vocation à être minoritaires !

Pour revenir aux conditions de travail :

Dans le département, 3 agences comptables vont fermer à compter de septembre 2022, celles des lycées Balzac et Becquerel à Tours, et celle du lycée Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps. Ce sont 9 personnes qui vont changer d'emploi et de lieu de travail, 10 autres impactés par des modifications substantielles de leurs missions. Ce sont aussi 7 autres lycées (Paul-Louis Courier, Grandmont, Chinon, Vaucanson, Descartes, Jean Monnet et Bayet) qui doivent entièrement revoir leur mode de fonctionnement pour récupérer la charge de travail.

Ces réorganisations ne visent que des économies budgétaires au détriment de la qualité du service public et de la santé des personnels.

Les réformes se suivent, toujours dans l'austérité, jamais dans l'amélioration des conditions de travail. Force est de constater que notre ministère est malveillant envers ses personnels.

Mais que n'ai-je pas dit là ! Jean-Michel Blanquer nous a organisé un beau Grenelle de l'Éducation ! Il a mis tout plein d'argent sur la table, pour revaloriser les enseignants de manière historique ! Ah oui, au départ, il ne voulait pas entendre parler des personnels non enseignants, il fallait qu'on se débrouille avec le ministère de la Fonction publique...

Et puis son beau Grenelle dont il est tout fier, n'oublions pas qu'il ne prévoit pas de revaloriser les salaires de tous les enseignants, et qu'une grande partie d'entre eux se voient généreusement attribuer... rien du tout !

Au bout du compte, il a daigné remarquer notre existence à nous, les invisibles petites mains administratives, et nous avons été intégrés à ce magnifique Grenelle. Et à votre avis ? Eh bien comme pour les enseignants : on a obtenu des miettes à répartir, et tout le monde n'est pas concerné.

Mais me direz : mais il annonce des millions d'euros à la télé ! Eh bien tout cet argent qu'il annonce dépenser, ça fait quand même pour certains personnels de l'académie, une mirifique augmentation de... roulements de tambour... 24 centimes d'euros par an ! Autant dire qu'ils vont se sentir riches quand elle va tomber cette augmentation...

Vous pourriez vous dire : mais elle ne pense qu'à l'argent celle-là (en tout cas, l'institution m'a déjà fait le coup, de me dire que le salaire c'était pas le plus important).

Eh bien il n'y a pas que ça qui me révolte. Les postes non pourvus aussi, ça m'agace profondément.

On a des endroits dans le département où personne ne veut bosser tellement les conditions sont difficiles. Des contractuels qui disent non merci, je préfère ne pas avoir de contrat que d'aller là-bas, j'ai subi l'an passé mais là je ne me laisserai plus faire. Des titulaires qui tiennent 3 jours à se faire humilier par leur nouveau chef avant d'être arrêtés pour une longue durée par leur médecin.

Parfois, l'administration se tire une balle dans le pied en refusant d'affecter un lauréat du concours sur un poste proche de son domicile et l'envoyant à Chartres ou à Vierzon. Résultat : personne n'est nommé sur le poste en Indre et Loire, et la personne refuse le poste trop loin de chez elle. Tout le monde est perdant.

... et du SPASEEN National

Intervention de Philippe Beaufort au conseil National de la FNEC-FP FO 14 -15 octobre

Mes camarades, je vous apporte le salut fraternel du secrétariat national du SPASEEN-FO.

Les profits du CAC 40 comme le nombre de milliardaires tutoient des sommets. Pourtant, seule l'augmentation automatique du SMIC de 2,2 % calée sur l'inflation est mise en œuvre, une hausse qui n'est pas un cadeau du gouvernement, c'est simplement une obligation légale. Rien de suffisant sur les bas salaires et le point d'indice est toujours gelé conduisant à la paupérisation progressive des agents publics. Nombre de salaires continuent d'être rattrapés par le SMIC du fait de la non évolution des grilles salariales.

Les chiffres parlent mieux que les mots : quels que soient le statut ou la catégorie, les salaires sont indigents. Les traitements indiciaires en début de carrière des personnels de catégorie B et C sont retombés en dessous du SMIC depuis le 1er octobre. Pour la catégorie A, on est tombé en dessous de 115% du SMIC. Et l'indemnitaire qui complète les rémunérations reste versé à la tête du client, sur la base d'un entretien d'évaluation individuel et donc régi par l'arbitraire. Des salaires indigents pour assurer l'organisation administrative de l'EN mais surtout la folie réformatrice d'un gouvernement qui accélère la destruction du Service public de l'EN. Car la bascule est là. Cette bascule épuise nos collègues et leur fait perdre le sens de leur travail qui n'est plus au service des usagers mais avant tout d'un projet politique de privatisation.

Si notre système social a permis d'amortir certains chocs comme celui de la crise COVID, le gouvernement continue le matraquage sur les salariés et impose comme une mesure sanitaire le fait de suspendre des milliers de salariés pour non vaccination ou encore une remise en cause sans précédent de l'assurance chômage et ce sont à nouveau les salariés qui vont trinquer. C'est le cas des secrétaires de CIO soumis à l'obligation vaccinale.

Les services publics sont une réponse pour affronter la situation économique et sociale. Et pourtant, le dernier projet de loi de finances 2022 continue le régime d'austérité et les privatisations et restructurations des services s'amplifient, notamment à l'Education nationale et à la culture.

L'ensemble de nos garanties collectives assurent une véritable égalité de droit. Pourtant, ces droits collectifs sont transformés en droits personnels et demain ce sera du chacun pour soi. Le statut général de la Fonction publique est en danger. Le transformer en code de la Fonction publique revient bien évidemment à fragiliser les agents et surtout préparer la fusion avec le code du travail. C'est bien là le principe de la loi de transformation de la Fonction publique. Les personnels administratifs et techniques subissent ces attaques depuis près de 20 ans.

À FO, on ne tombe pas dans le piège du corporatisme : sur l'évaluation individuelle, sur l'individualisation, sur la généralisation du profilage des postes, sur la régionalisation, sur la nouvelle gouvernance, sur la réforme de la haute Fonction publique, sur le télétravail, etc. Ces attaques ne sont pas réservées et ne concernent pas seulement les administratifs.

La bagarre contre ces attaques, c'est la défense des intérêts de tous les personnels. La bagarre contre la destruction de l'administration de l'EN par la destruction du statut et des conditions de travail de ses agents, c'est la défense du Service public de l'EN que le gouvernement actuel comme ses prédécesseurs veut affaiblir et privatiser.

Pour nous, personnels administratifs, comme pour l'ensemble des enseignants, CPE et PSYEN, AS, infirmiers, AED, AESH, personnels de direction, personnels techniques etc., les maîtres mots de notre administration sont Contractualisation, Individualisation, Privatisation et territorialisation.

Contractualisation voulue par la loi de transformation de la FP.

Et là, vous me répondez que je ne suis jamais contente (encore comme mon administration favorite). Mais pour être contente encore faudrait-il que, s'ils arrivaient à pourvoir tous les postes, on soit assez nombreux pour faire le taf ! Depuis les années 2000, ce sont environ 10 000 postes d'administratifs qui ont été supprimés dans l'Education nationale. C'est pas très parlant, alors je vais vous donner une échelle de valeur : 10 000 postes, c'est à peu près 3 fois ce que l'académie d'Orléans-Tours compte comme administratifs. Donc en 20 ans ils ont supprimé en France l'équivalent de 3 académies. Et parce que nous sommes plus des super héros que simplement de petits fonctionnaires, ils ont augmenté notre charge de travail en plus.

Dans les établissements scolaires, la réglementation est très explicite, nous ne devons pas faire plus de 40h par semaine en moyenne. Sauf que si on descend en dessous de 45h par semaine, il est tout simplement impossible de faire le travail qui nous est demandé. Et pas question d'être payés en heures supplémentaires (nous n'y avons tout simplement pas le droit dans notre statut), ou de récupérer le temps de travail, à cause des sempiternelles nécessités de service. Là encore notre institution a une belle réponse toute faite : « c'est que vous ne savez pas vous organiser ». Et là encore mon indignation n'a pas plu à mon institution chérie...

Soyons clairs, jamais nous n'accepterons de baisser la tête, jamais nous n'accepterons la charité. Nos revendications sont légitimes, et nous continuerons de les porter fièrement.

Mes camarades, nous le savons tous ici, les questions centrales sont celles des salaires et de l'emploi. Nous sommes tous concernés. Public. Privé. Jeunesse. Retraités.

Nous devons donc construire nos syndicats, encore et toujours, même si nous devons mener de front plusieurs combats de grande envergure. Soyons tous conscients de la responsabilité qui est la nôtre. Nous nous devons de convaincre, de syndiquer et de trouver de nouveaux militants. C'est de cette manière qu'on gagnera.

La situation est simple mes camarades : on a raison, donc on ne lâche rien ! Vive le SPASEEN FO, Vive l'UD FO 37, Vive la confédération générale du travail Force Ouvrière !

À voir aussi sur https://www.youtube.com/watch?v=_tir6aRYLCY

Droit syndical

Le SPASEEN-FO défend un syndicalisme de terrain, basé sur l'information des personnels et la construction avec eux de leurs revendications. Malgré les restrictions de libertés imposées depuis mars 2020, les militants du SPASEEN-FO ont poursuivi les tournées, réunions d'information et assemblées générales, sous forme de visioconférence quand c'était nécessaire.

Depuis la rentrée de septembre, des camarades se sont vu interdire l'accès aux bureaux du rectorat de Rouen et de la DSDEN de Haute-Savoie.

Les secrétaires généraux d'académie justifient ces graves entraves au droit syndical par des motifs fallacieux : la sécurité incendie à Rouen, une prétendue « nouvelle circulaire nationale » à Grenoble. Ces pratiques révèlent avant tout la réalité du dialogue social.

À Rouen comme à Annecy, les interdictions d'accès imposées à nos représentants ont choqué de nombreux personnels qui ne la comprennent pas. Jamais les visites des militants FO n'ont porté atteinte au bon fonctionnement des services.

Au contraire, les personnels nous disent que ce sont les réorganisations de services qui ont perturbé leur fonctionnement.

Face à des représentants du ministre qui s'inquiètent que les personnels se regroupent de plus en plus nombreux pour dire stop à la dégradation de leurs conditions de travail, le SPASEEN-FO ne se laissera pas intimider.

Nous ne lâcherons rien.



Individualisation de carrière et de traitement depuis maintenant près de 15 ans, avec notamment les entretiens professionnels, la rémunération au mérite, les profilages de postes à outrance et les emplois fonctionnels (emplois fonctionnels mis en place dans le cadre des Corps interministériels à Gestion ministérielle des Attachés le fameux CIGEM...depuis 2012).

Privatisation avec la mise en place de plateformes de gestion des personnels gérées par des entreprises privées comme ANDJARO, la mise en place de chatbot, véritable agent virtuel qui répond à la place d'agents publics titulaires, des offres d'emploi de la Fonction publique sur les sites de Pôle emploi et celui de l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres), dispositif qui va permettre selon les deux ministres de l'emploi et de la FP plus de visibilité, de diversification des profils et surtout de jeunes recrutés.

Territorialisation avec les régions académiques, véritable outil de destruction des services déconcentrés, avec son lot de mutualisations régionales et interacadémiques, la poursuite des mutualisations académiques.

Territorialisation, rigueur budgétaire, remise en cause de l'appareil de formation, tel est le tryptique dévastateur sur lequel se base l'ensemble des réformes de l'Education nationale ces dernières décennies. L'objectif affiché par la réforme territoriale est clair : passer d'« une République organisée en un État » à « une Nation structurée en 13 grandes Régions de taille européenne – environ 7000 Communes d'au moins 15 000 habitants dont une douzaine de grandes métropoles ».

Au final, une République fragmentée, un État réduit à sa plus simple expression, des Régions immenses forcées de se concurrencer. Cette évolution s'est effectuée en accroissant la décentralisation par le transfert des missions de l'État aux grandes Régions, qui se retrouvent autonomes, omnipotentes et génératrices de droit local. C'est notamment le cas pour l'ensemble des missions de l'Education nationale qui se retrouvent éclatées en 13 politiques éducatives régionales différentes.

Mes camarades, dans cette instance qu'est le conseil national, la question est bien celle du développement et de la progression des syndicats, de tous les syndicats de la fédération, et partout. Comme hier en Charente et la semaine dernière en Gironde.

La question est bien celle des cahiers de votants dans la perspective des élections professionnelles de décembre 2022.

Il n'y pas à être pessimiste ni même optimiste. Notre seule obligation est d'être déterminés, aujourd'hui et dans la durée. Soyons donc déterminés.

Vive la FNEC FP-FO, vive la CGT-FO, vive le syndicalisme libre et indépendant fédéré et confédéré.

